

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 2^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 15 octobre	Étape 1 (20 %) 19 novembre	Étape 2 (20 %) 7 novembre	Étape 3 (60 %) 10 juillet
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement			
Lire (50 %)		✓	✓	✓
Écrire (30 %)		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)		✓		✓
Anglais				
Comprendre des textes entendus (60 %)			✓	✓
Communiquer oralement en anglais (40 %)			✓	✓
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (20 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)		✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)			✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓		✓
Art plastique (100 %)			✓	✓
Art dramatique (100 %)			✓	✓

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail			✓
Travailler en équipe			

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue le développement des compétences par la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes. Les enseignants utilisent le barème d'évaluation en vigueur à notre école.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.